



Licence Psychologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Psychologie. 2016, Université de Bourgogne. hceres-02037649

HAL Id: hceres-02037649

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037649>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Psychologie

- Université de Bourgogne - UB

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Santé, sport, psychologie

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Psychologie* proposée par l'Université de Bourgogne (UB) combine des enseignements disciplinaires théoriques (psychologie clinique, psychologie du développement, psychologie cognitive, psychologie sociale et du travail, neurosciences) et méthodologiques (utilisation des tests psychologiques, analyses statistiques, méthodes de recueil des données). La formation se veut scientifique mais aussi pré-professionnalisante. Ainsi, les enseignements propres à la discipline s'accompagnent d'enseignements plus généraux fournissant des compétences transversales transférables à d'autres domaines et une ouverture sur le monde professionnel. La formation de l'étudiant(e) est progressive, avec une spécialisation en troisième année de licence (L3). Chaque semestre est constitué de cinq unités d'enseignement (UE) comptant chacune pour six crédits européens (ECTS) : trois UE disciplinaires, une UE outil/méthodologie/additionnelle et une UE complémentaire (en première et deuxième année de licence (L1 et L2)) ou de spécialisation (L3).

Si l'objectif de la licence *Psychologie* est de préparer l'entrée en master *Psychologie*, une insertion professionnelle ou dans un champ disciplinaire autre que la psychologie est possible. En particulier, à l'issue de la licence, les étudiants peuvent s'orienter vers l'Institut de préparation à l'administration général (IPAG), l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), l'Institut régional supérieur du travail et éducatif et social, diverses écoles du domaine paramédical ou encore la licence professionnelle (LP) *Gestion des ressources humaines*.

Synthèse de l'évaluation

La formation proposée par l'Université de Bourgogne apparaît équilibrée, progressive et cohérente. Elle est conforme aux attentes d'une licence *Psychologie* et fournit à l'étudiant(e) des bases théoriques et méthodologiques dans les différents domaines de la psychologie. Une place non négligeable est donnée à la recherche que l'on retrouve classiquement dans le cadre des enseignements, mais aussi dans la participation aux recherches des laboratoires et dans la réalisation complète d'une recherche en L3.

L'implication de l'équipe pédagogique auprès des étudiants est notable et se traduit notamment dans la volonté de suivi et d'orientation des étudiants tout au cours de la licence. De nombreux dispositifs d'aide à la réussite (limitation des effectifs de travaux dirigés (TD) en L1) et de préprofessionnalisation (rédaction de CV, simulations d'entretiens professionnels, aide à la construction du projet professionnel) sont ainsi intégrés dans la maquette. Notons que vis-à-vis de la recherche, mais aussi de la professionnalisation, l'absence d'anglais en L3 pourrait s'avérer handicapante.

Les modalités de contrôle sont classiques et combinent contrôle continu et contrôle terminal. Si une évaluation des enseignements est présente (questionnaire proposé par le Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation), le dispositif global semble perfectible. Notamment, le conseil de perfectionnement mis en place à la rentrée 2015 pourrait intégrer des professionnels. Le suivi des étudiants diplômés semble totalement absent, alors même que des données sont disponibles auprès de l'Observatoire de la vie étudiante.

Points forts :

- La formation est équilibrée et permet à l'étudiant d'aborder les différents domaines de la psychologie.
- Un soin particulier est donné au suivi et à l'encadrement des étudiants : dispositifs d'aide à la réussite, orientation active, enseignements de préprofessionnalisation, aide à la construction du projet professionnel, limitation des effectifs de TD en L1.
- La place de la recherche dans la formation est importante tant au niveau des contenus théoriques que des méthodes et outils.

Points faibles :

- L'absence d'anglais en L3 peut constituer un problème dans la mesure où une grande partie de la littérature scientifique en psychologie est en langue anglaise.
- Le stage en L3 n'est pas obligatoire, mais conseillé.
- L'absence totale de suivi des étudiants diplômés à l'issue de la licence.

Recommandations :

Il serait souhaitable de renforcer la place des stages notamment en L3 où, si le stage n'est pas obligatoire du point de vue des textes, il est fortement recommandé. Certaines solutions existent pour faire en sorte que les stages de licence ne viennent pas phagocyter les possibilités de stages pour les étudiants de première et deuxième année de master (M1 et M2), comme par exemple une limitation de la durée de stage pour les L3, une classification des stages en fonction du public prioritaire (L3, M1 ou M2) ou encore, la proposition de stages de L3 dans des structures qui ne peuvent pas accueillir des M1 ou des M2 (établissements scolaires, centres d'information et d'orientation).

L'enseignement de l'anglais en L3 serait probablement bénéfique aux étudiants tant du point de vue de la recherche que des compétences professionnelles. Une réflexion sur les modalités de réintroduction de l'anglais pourrait donc être menée.

Un effort devrait être fait sur le suivi du devenir des étudiants diplômés qui est à l'heure actuelle insuffisant.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	Le cursus proposé permet l'acquisition des connaissances et compétences indispensables dans les différents domaines de la psychologie. En ce sens, il est en adéquation avec l'objectif principal de la licence <i>Psychologie</i> qui est de préparer l'accès à un M1 <i>Psychologie</i> .
Environnement de la formation	La formation est adossée à quatre laboratoires qui couvrent les différents champs de la psychologie. Des liens avec l'environnement professionnel existent mais sont assez peu détaillés. Les éventuels liens de coopération/compétition avec l'Université de Franche Comté ne sont pas abordés.
Equipe pédagogique	L'équipe pédagogique se structure autour de trois responsables d'année, un responsable du tutorat et un responsable des relations internationales. L'équipe d'enseignants chercheurs est complétée par de très (trop ?) nombreux vacataires (54 en 2014/2015) dont le statut précis n'est pas détaillé. Cette situation soulève des questions quant à l'organisation interne et/ou aux moyens alloués.
Effectifs et résultats	Les effectifs sur les cinq dernières années sont relativement stables (903 étudiants en moyenne, avec un pic à 991 en 2013/2014). Les taux de réussite sont bons voire très bons passant de 50,70 % en L1 à 78 % en L3. La limitation de la capacité d'accueil à 500 étudiants en première année semble avoir eu un effet bénéfique sur le décrochage des primo entrants. On peut regretter le manque d'informations sur les poursuites d'études (autres qu'un master <i>Psychologie</i> à l'Université de Bourgogne) ou l'insertion professionnelle des étudiants diplômés.
Place de la recherche	La recherche est présente tout au long du cursus. On la retrouve classiquement dans les enseignements théoriques (présentation d'expériences et lecture d'articles) et méthodologiques. Les étudiants ont également la possibilité de participer aux recherches des laboratoires sur la base du volontariat ou contre l'obtention de crédits. En L3, un travail de recherche permet la réalisation effective d'un petit projet de recherche dans sa globalité.
	Une place importante est donnée à la construction du projet professionnel de l'étudiant et à l'acquisition des outils et compétences permettant la préprofessionnalisation.

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Tout au long de la licence, l'étudiant est accompagné dans le cadre de divers enseignements : UE orientation et projet professionnel, UE consacrée aux métiers de la psychologie, sensibilisation aux outils du recrutement, etc. Il est dommage que le TD de préprofessionnalisation en L3 soit associé à la seule psychologie du développement.</p> <p>L'intervention de professionnels présentant leurs pratiques est un point positif à souligner.</p> <p>La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) expose de manière claire et détaillée les compétences attendues à l'issue de la licence.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les étudiants ont l'occasion de réaliser divers projets lors de leur cursus. Ces projets sont pour la plupart réalisés en petits groupes. Dans la mesure du possible, il serait bon de tendre vers davantage d'équilibre entre évaluations collectives et individuelles dans le cadre des différents projets.</p> <p>Le stage en L3 est encouragé à titre individuel, mais pas obligatoire. L'option « stage de recherche » est intéressante mais son effectif est très limité.</p> <p>Les TER (travail d'études et de recherche) de L3 font l'objet d'évaluations différentes selon les domaines. Une harmonisation sur ce plan serait souhaitable.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>A chaque rentrée, une réunion d'information sur les dispositifs de mobilité est organisée par le responsable des relations internationales. Les échanges Erasmus concernent 10 à 20 étudiants chaque année. La licence <i>Psychologie</i> accueille en moyenne 15 étudiants d'universités étrangères, ce qui démontre une certaine attractivité.</p> <p>On note l'absence d'enseignement de l'anglais en L3. Ce choix est étrange tant du point de vue des compétences transversales que de l'étude de la psychologie et de la recherche, une part non négligeable des travaux étant publiés en langue anglaise.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'Université de Bourgogne a mis en place une orientation active et des sessions d'information à destination des lycéens. Ces actions, bien que positives, ne permettent cependant pas d'éliminer l'écart entre les attentes (erronées) des bacheliers et la réalité de ce que sont les études de psychologie. Cet écart est une explication des abandons observés en L1.</p> <p>Le plan « réussite en licence » inclut des dispositifs de remise à niveau, un repérage des étudiants en difficulté et la mise en place d'un tutorat d'accompagnement obligatoire pour ces derniers.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Des efforts notables sont faits pour s'adapter à la diversité des publics. Une adaptation des modalités d'enseignement est ainsi possible pour les étudiants ayant des contraintes particulières. Les demandes de validation des acquis professionnels (VAP) et de validation d'acquis de l'expérience (VAE) sont traitées par une commission pédagogique.</p> <p>Une introduction aux technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) a lieu dans le cadre de la méthodologie du travail universitaire (MTU). On note également la présence d'un module d'informatique obligatoire durant toute la licence, en vue de la délivrance du certificat informatique et internet (C2i).</p> <p>L'espace numérique permet un accès à une plateforme pédagogique (supports de cours) ainsi qu'à divers éléments administratifs ou liés à la scolarité (notes). Il n'est pas fait mention de dispositifs d'enseignement à distance ou de MOOC.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation sont classiques et combinent contrôle continu et contrôle terminal. Il en va de même pour les règles de compensation qui suivent le schéma habituel. Une réflexion est en cours sur le statut d'AJAC (ajourné autorisé à composer), jugé inadapté.</p> <p>Les jurys d'examens se réunissent trois fois dans l'année. Ils sont composés des enseignants-chercheurs qui sont intervenus au cours du semestre/année et sont présidés par le responsable d'année (L1, L2, L3).</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Cette section était non renseignée dans le dossier car considérée comme sans objet.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Cette rubrique n'a pas été complétée dans le dossier, les déposants indiquant « ne pas avoir connaissance de l'existence d'un suivi », alors même que des données ont été fournies en annexe. <i>A minima</i>, ces données relatives à la</p>

	poursuite d'études en M1 auraient pu être utilisées. Ce point est à travailler.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Chaque enseignement est évalué par les étudiants sur la base d'un questionnaire proposé par le centre d'innovation pédagogique et d'évaluation. L'analyse des retours par l'équipe pédagogique a conduit à certains ajustements des enseignements.</p> <p>Un conseil de perfectionnement a été mis en place à la rentrée 2015, mais il semble incomplet. En effet, on regrette l'absence de professionnels dans ce qui s'apparente davantage à un comité pédagogique.</p>

Observations de l'établissement

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département des formations
20 rue Vivienne
75002 Paris

*Dossier suivi par Aline FULON
Chef du service Réglementation et gestion
de l'offre de formation
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 5 juillet 2016

Objet : Evaluation HCERES

Monsieur le Directeur,

La direction de l'université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Je vous confirme que les équipes pédagogiques ont été destinataires de ces rapports et ont pu, le cas échéant, formuler des observations.

Celles-ci ont été déposées au fur et à mesure de leur réception sur l'application de gestion électronique de documents (GED) de l'HCERES. Dans les autres cas, je vous informe que l'université de Bourgogne n'a pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN

